

LE MAG

N° 05
automne
2021

Le magazine de la
Communauté de Communes
Lyon Saint-Exupéry en
Dauphiné

ACTEURS

Agir aujourd'hui pour préparer demain

dossier

Recyclage des déchets, trions plus et mieux

(page 9)





**Chère Madame,
Cher Monsieur,**

Pour la nouvelle mandature, commencée en 2020, les élus des communes de Anthon, de Charvieu-Chavagneux, de Chavanoz, de Janneyrias, de Pont-de-Chéruy et de Villette-d'Anthon m'ont accordé, une fois de plus, leur confiance pour présider la Communauté de Communes Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné (LYSED). Un début de mandat pénalisé par la pandémie de COVID qui a ralenti notre fonctionnement. Malgré cela, avec des Vice-présidents compétents et une équipe communautaire cohérente, nous avons conservé au cœur de notre action publique les objectifs de préservation et mise en valeur de notre territoire dans le cadre d'un projet décliné selon plusieurs axes majeurs.



**Siège • Communauté de Communes Lyon Saint-Exupéry
en Dauphiné (LYSED)**
4 Avenue Alexandre Grammont 38230
Charvieu-Chavagneux - Tel : 04 72 46 19 80

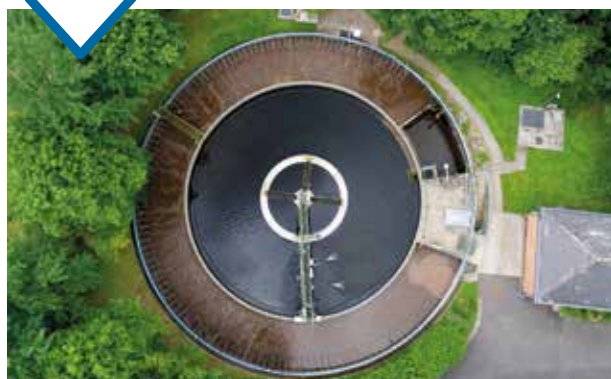
E-mail : contact@lysed.fr



Acteur • Magazine de la Communauté de Communes Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné / Directeur de la publication Gérard Dézempte
/ Photos : Lysed & Thinkstock
Tiré à 12 230 exemplaires

UN RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT RÉNOVÉ

Dès 2016, notre intercommunalité a repris les compétences de l'ancien SIVOM de Pont-de-Chéruy notamment le domaine de l'assainissement en forte difficulté. En effet, depuis le 31 décembre 2008, la station d'épuration de l'agglomération n'avait plus d'autorisation d'exploitation et les réseaux étaient laissés à l'abandon. Les retards accumulés ont des conséquences financières aujourd'hui avec d'importants travaux de remise aux normes et dans le même temps la perte de subventions. Nous aurons tous, par le biais du prix du mètre cube d'eau, à financer ces manquements. Ce sont près de 10 millions d'euros qui doivent être investis pour mettre à niveau notre système d'épuration auquel il faudra à terme ajouter les investissements correspondant aux réseaux obsolètes de nos communes qui intégreront la compétence assainissement de la Com Com LYSED en 2023.



UNE BIODIVERSITÉ PRÉSERVÉE ET VALORISÉE

Depuis toujours, je défends la protection de la nature. C'est pour cela qu'avec l'équipe intercommunale, nous souhaitons continuer de mettre au cœur des préoccupations de ce mandat la préservation durable de notre biodiversité. À ce titre, plusieurs projets sont à l'étude comme le développement des sentiers pédestres, d'une voie verte ou encore d'un espace de détente et de loisirs tourné vers le respect de la faune et de la flore.



UNE MOBILITÉ RÉINVENTÉE

Depuis des années, je milite pour la desserte de notre secteur par un "Tram-Train", transport collectif fiable, rapide et écologique à condition qu'il soit financé par les collectivités supérieures notamment la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Grâce à Laurent Wauquiez, Président de notre Région, ce besoin a été enfin pris en compte. Réutilisant l'ancienne ligne de Chemin de Fer de l'Est Lyonnais (CFEL) que j'avais personnellement veillé à sauvegarder, ce nouvel axe structurant, reliant notre territoire au centre de la Métropole régionale, devra être le plus adapté à nos habitants. Bien sûr, il faudra aménager des liaisons douces, des zones de covoiturage, des stationnements mais également adapter l'offre commerciale à proximité des futures gares.



UN PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET) POUR PILOTER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE NOTRE TERRITOIRE

Malgré le COVID, le Plan Climat Air Énergie Territorial de la communauté de communes est maintenant sur les rails. Ce plan permettra de réfléchir de manière transversale et locale aux questions de sobriété énergétique, de lutte contre le changement climatique et d'amélioration de la qualité de l'air.



DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS MUTUALISÉS

Dans la continuité de la rénovation de la piscine intercommunale lors du précédent mandat, j'ai souhaité laisser la possibilité d'émergence de nouveaux équipements partagés et mutualisés sur notre territoire. C'est dans cet esprit que la Com Com LYSED est devenue copropriétaire des locaux de l'EHPAD de Charvieu-Chavagneux qui sera reconstruit. Les locaux actuels seront réhabilités et optimisés afin que l'administration communautaire cohabite avec une médiathèque à vocation intercommunale et des services culturels et sociaux.

Le projet de mandat vous est présenté avec davantage de détails dans ce numéro d'Acteurs et vous serez régulièrement informé de son évolution.

Je vous prie de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, à mes sentiments dévoués et les meilleurs.



Gérard DÉZEMPTÉ

Président de la Communauté de Communes
Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné (LYSED)
Conseiller départemental de l'Isère

SOMMAIRE

P 4 ÉLECTIONS

P 6 ENVIRONNEMENT

P 8 SANTÉ

P 9 DOSSIER

P 13 FIBRE

P 14 ASSAINISSEMENT

P 16 PROJET "TRAM, TRAIN"

P 18 HISTOIRE

P 19 INFOS PRATIQUES

MANDAT 2020-2026 : renouvellement et continuité pour le nouvel exécutif de la Communauté de Communes

L'année dernière, vous avez désigné les élus communautaires dès le 1^{er} tour pour un mandat de 6 ans. Ils représentent les 6 communes du territoire au sein des organes délibérants de la Communauté de Communes Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné (LYSED). 31 conseillers communautaires, dont 19 découvraient la fonction pour la 1^{ère} fois, composent le nouveau conseil communautaire. C'est parmi ces membres que le Président et les 7 Vice-présidents ont été élus afin de composer l'exécutif de l'intercommunalité pour la mandature 2020-2026. Un exécutif que le Président, Gérard DÉZEMPTÉ souhaitait renouvelé mais expérimenté.



Gérard DÉZEMPTÉ

Président de la Communauté de Communes Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné (LYSED).
Maire de Charvieu-Chavagneux
Conseiller Départemental de l'Isère.



Roger DAVRIEUX

1^{er} Vice-président délégué à l'Assainissement, à la collecte et traitement des déchets ménagers, à la Politique de la ville.
Maire de Chavanoz.



Bruno GINDRE

2^e Vice-président délégué à l'Aire de grand passage des gens du voyage, à la Déchèterie de Villette d'Anthon et à la Protection et mise en valeur de l'environnement.
Maire de Villette d'Anthon.



Franck BRON

3^e Vice-président délégué à la Politique du logement et du cadre de vie, au Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).
Maire de Pont de Chérury.



Cédric CAMP

4^e Vice-président délégué à la Production et transport d'eau potable, à la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).
Maire d'Anthon.



Nathalie ROUBA-LOPRETE

5^e Vice-présidente déléguée au Développement économique, aux Travaux et au Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

1^{ère} Adjointe au Maire de Janneyrias.



Katia SERRANO

6^e Vice-présidente déléguée à la Déchèterie de Charvieu-Chavagneux, à la Piscine intercommunale et au Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

3^e Adjointe au Maire de Charvieu-Chavagneux.
Conseillère régionale.



Jean-Louis ANDREU

7^e Vice-président délégué à l'Intégration de la compétence "Assainissement des communes membres".

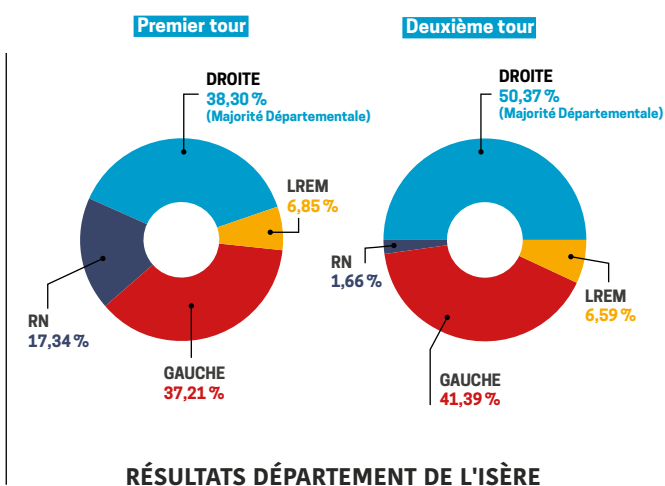
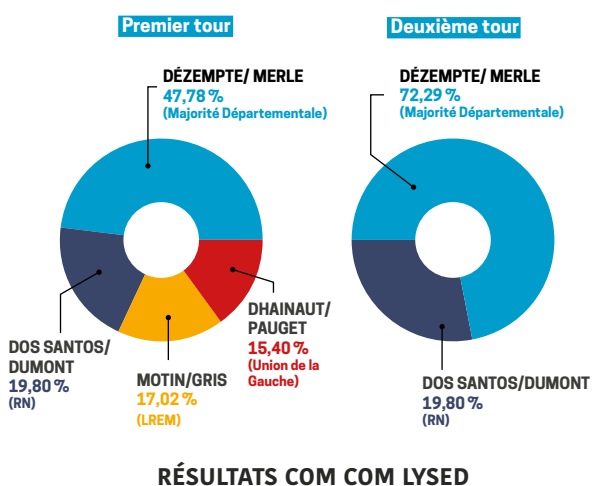
1^{er} Adjoint au Maire de Pont de Chérury.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES 2021

les résultats du territoire de la Communauté de Communes Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné

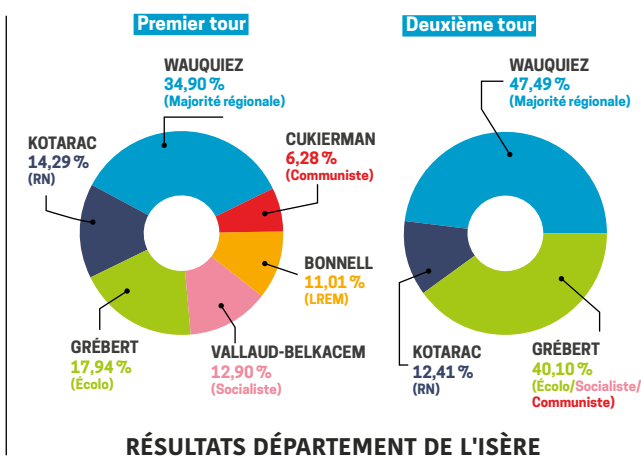
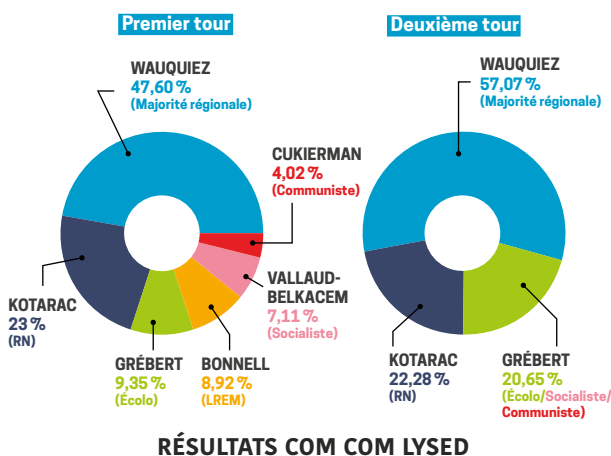
Les 20 et 27 juin dernier, les élections départementales et régionales ont permis le renouvellement des organes délibératifs du Département de l'Isère et de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Les deux majorités sortantes ont été reconduites à la tête des deux collectivités territoriales jusqu'en 2028. Notre territoire a désormais un représentant dans la majorité des deux collectivités.

Résultats des élections départementales 2021



Conseiller Départemental du territoire : **Gérard DÉZEMPTE**, Maire de Charvieu-Chavagneux, Président de la Communauté de Communes Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné (LYSED).

Résultats des élections régionales 2021



Conseillère Régionale du territoire : **Katia SERRANO**, 3^e Adjointe au Maire de Charvieu-Chavagneux, 6^e Vice-présidente de la Communauté de Communes Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné (LYSED).

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

diagnostic, stratégie et actions

La Communauté de Communes Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné (LYSED) a engagé, depuis 2020, la démarche d'élaboration de son Plan Climat Air Énergie Territorial. C'est un véritable outil opérationnel d'adaptation du territoire aux changements climatiques et de lutte contre les dérèglements de l'écosystème. Après une phase de diagnostic présenté à la population à la rentrée, des ateliers participatifs avec les acteurs du territoire sont en cours afin d'élaborer la stratégie avant de définir le plan d'action qui sera finalement validé par le Conseil Communautaire en début d'année 2022.



Plus d'infos

Qu'est-ce qu'un PCAET ?

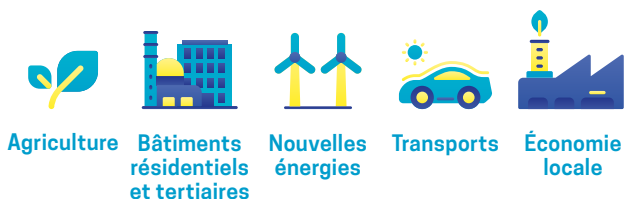
Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est un outil de planification stratégique et opérationnel permettant d'aborder de manière transversale et locale les questions de sobriété énergétique, de lutte contre le changement climatique et d'amélioration de la qualité de l'air.

Une obligation réglementaire introduite par la Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) du 17 août 2015 a confié l'élaboration, la coordination et la mise en œuvre des plans climat aux seuls établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 20 000 habitants.

Quel est le cadre du PCAET de notre territoire ?

La Communauté de Communes, sous l'impulsion de son Président et de ses Vice-présidents, a souhaité construire son projet territorial en se fixant un cap à long terme qui soit ambitieux, réalisable et qui respecte la réglementation. C'est une volonté commune afin de planifier l'avenir en créant des nouvelles opportunités pour le territoire et ses habitants tout en assurant de bonnes conditions de vie aux citoyens face aux enjeux de demain.

5 thématiques ont été ciblées afin de canaliser les efforts du territoire :



La procédure d'élaboration s'inscrit dans trois phases successives :



PRÉSENTATION du diagnostic territorial



Le 16 septembre 2021, le bureau d'études spécialisé, BL Évolution, sélectionné dans le cadre d'un appel d'offres pour accompagner la Communauté de Communes dans l'élaboration de son Plan Climat Air Énergie Territorial, a présenté lors d'une grande réunion publique de partage le diagnostic du territoire.

Plus d'infos

Vous pouvez consulter l'intégralité du diagnostic territorial en le téléchargeant sur notre site internet : www.lysed.fr/plan-climat-air-energie

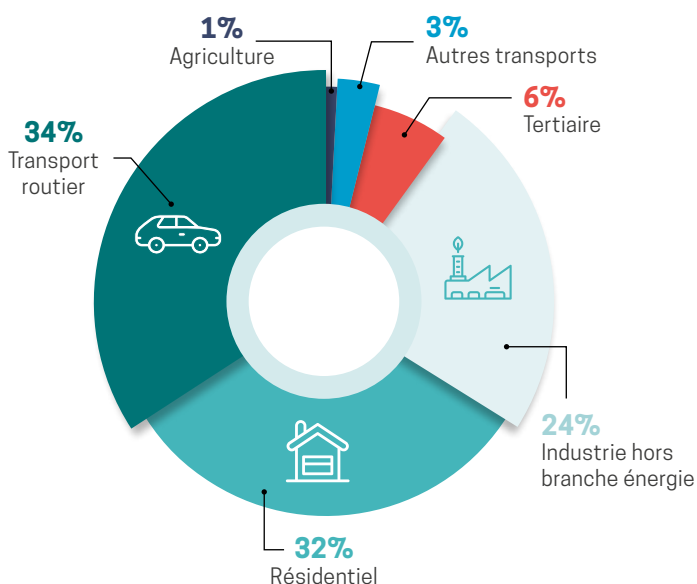
LES ÉCHÉANCES À VENIR :

Après des ateliers stratégiques en octobre avec les acteurs et élus du territoire, la phase 2 du processus d'élaboration du PCAET se poursuit, en novembre et décembre par la phase 3, sous la forme d'ateliers thématiques à destination des citoyens, associations, entreprises, agriculteurs et partenaires institutionnels. Cette phase 3 se conclura par une étape "décisionnelle", qui sera engagée lors du 1^{er} trimestre 2022 par le Conseil Communautaire.

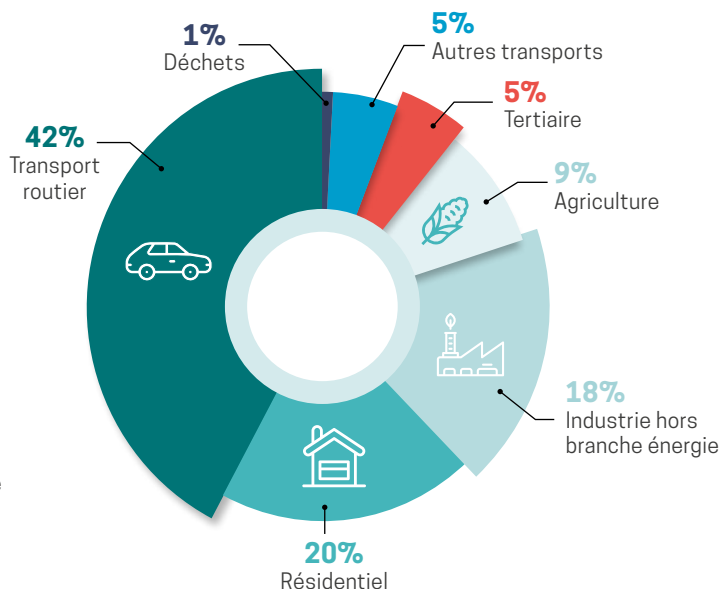
Calendrier des ateliers :

- **Mercredi 10 novembre 2021 à 18 h :** Atelier Plan d'action Bâtiments/logements/construction
Salle des associations à Pont-de-Chéruy
- **Mardi 16 novembre 2021 à 18 h :** Atelier plan d'action Agriculture/alimentation,
Salle du conseil municipal à Anthon
- **Mardi 23 novembre 2021 à 18 h :** Atelier plan d'action énergie/EnR,
Salle des fêtes à Janneyrias
- **Jeudi 2 décembre 2021 à 18 h :** Atelier plan d'action Transport – mobilité,
Espace Roger Gauthier à Charvieu-Chavagneux
- **Jeudi 9 décembre 2021 à 18 h :** Atelier plan d'action Économie locale,
Espace Lucien Descottes à Villette d'Anthon

Consommation d'énergie



Émission de gaz à effet de serre





UN CENTRE DE VACCINATION sur le territoire de la Communauté de Communes

Grâce à la détermination de la Communauté de Communes Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné (LYSED), un centre de vaccination permanent a pu être ouvert sur la commune de Pont-de-Chéruy depuis le 11 mai 2021.

A lors que le Président, Gérard DÉZEMPTÉ réclamait la mise en place d'un centre de vaccination sur le territoire intercommunal depuis janvier, il aura fallu attendre le 13 avril pour obtenir son ouverture éphémère lequel fut pérennisé un mois plus tard. Le retard initial, de près de 3 mois, n'a été que difficilement rattrapé sur notre territoire. Nos habitants ont ainsi été plus exposés. On notera que la députée n'est pas intervenue pour obtenir le centre de vaccination. Notre

intercommunalité comme la commune de Pont-de-Chéruy ont fait le maximum pour apporter ce service à notre population.

Plus d'infos

Centre de Vaccination - Espace Pontois, 35 rue de la Liberté 38230 Pont-de-Chéruy.
Horaires et rendez-vous sur [Doctolib.fr](https://www.doctolib.fr)

Taux de vaccination

		Communauté de Communes LYSED	Département de l'Isère
1 ^{ère} injection	11/05/2021	19,8 %	27,5 %
	10/10/2021	66,4 %	75 %
Parcours vaccinal complet	11/05/2021	8,1 %	12,5 %
	10/10/2021	65,3 %	73,6 %



RECYCLAGE DES DÉCHETS trions plus et mieux

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la compétence "Gestion des déchets", transférée à la suite de la dissolution de l'ancien SIVOM de Pont-de-Chéruy, est devenue une compétence importante de la Communauté de Communes Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné (LYSED) avec un budget annuel de près de 4 millions d'euros. Dans un souci de développement de cette compétence, l'exécutif a souhaité engager, durant ce nouveau mandat, un renforcement du partenariat avec le prestataire de collecte, un changement de centre de tri au bénéfice d'un nouvel équipement ultra-moderne et un élargissement des matières recyclables sur le territoire de l'intercommunalité par une simplification des gestes de tri.

SIMPLIFICATION DES CONSIGNES DE TRI à partir du 1^{er} janvier sur le territoire de la Communauté de Communes

À partir du 1^{er} janvier 2022, sur les communes de Anthon, de Charvieu-Chavagneux, de Chavanoz, de Janneyrias, de Pont-de-Chéruy et de Villette d'Anthon, les habitants du territoire pourront déposer tous les emballages, sans exception, dans le poubelle jaune (sauf verre). La nouveauté : tous les emballages plastiques sont maintenant récupérés pour être recyclés et valorisés.



UNE VOLONTÉ DE MIEUX VALORISER LES EMBALLAGES !

Jusqu'à présent, sur notre territoire, seuls les bouteilles et flacons en plastique peuvent être déposés dans le bac de tri au côté des emballages en métal, en papier et en carton. Les acteurs du recyclage ne savaient pas valoriser les autres emballages en plastique qui étaient, par défaut, jetés avec les ordures ménagères. Devant la prolifération de ces emballages, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de trouver des solutions pour les recycler et trouver des débouchés pour ces nouvelles matières valorisées.

UN ENGAGEMENT AFIN DE DEVENIR UN TERRITOIRE PRÉCURSEUR DANS LE RECYCLAGE !

Dès le début du mandat, la Com Com a souhaité s'engager dans l'amélioration de la performance de collecte et de valorisation de nouveaux déchets recyclables. Portée par cette volonté initiale, notre intercommunalité a participé à un appel à projets auprès de Citéo chargé d'accompagner les collectivités dans cette démarche. Notre collectivité a été sélectionnée, en août dernier, afin de faire partie des territoires précurseurs dans la mise en œuvre du tri et de la valorisation de tous les emballages.

Comment trier ?



UN TRI DES EMBALLAGES + simple + écologique + économique

À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER,
LE TRI DEVIENT :

+ Simple : tous les emballages plastiques vont être recyclés et valorisés dans la poubelle jaune au côté des emballages en métal, en papier, en carton et des briques alimentaires. Les emballages en verre, eux, seront à déposer, comme toujours, dans les conteneurs spécifiques.

+ Écologique : la réutilisation des matières triées et recyclées permet de fabriquer de nouveaux emballages utilisant jusqu'à 95% d'énergie en moins par rapport à un emballage en matière première nouvelle. Le recyclage des emballages est le geste le plus efficace afin de limiter les pollutions et de lutter contre le changement climatique.

+ Économique : la revente de ces matériaux à des recycleurs permet ainsi de financer le budget "Gestion des déchets" de notre intercommunalité. Une tonne d'emballages en plastique triée et recyclée permet d'obtenir des soutiens de l'éco-organisme Citéo, en plus d'être revendue comme matière première dans l'industrie du recyclage. Le coût final d'une tonne de plastique triée est positif. Si ces mêmes emballages sont déposés dans la poubelle grise, ils seront incinérés à un coût de 255 € par tonne, comme ordures ménagères.



Ce qu'on recycle dans la cuisine



Ce qu'on recycle dans la salle de bain



Roger DAVRIEUX

Vice-président
de la Communauté de Communes

À partir du 1^{er} janvier 2022, nous pourrons trier plus de déchets sur notre territoire. Cette simplification des consignes de tri est la concrétisation de la politique volontariste, engagée depuis le début de mandat, afin d'optimiser la valorisation des déchets recyclables. C'est une avancée notable pour la Com Com LYSED. L'ensemble des habitants du territoire est au cœur de la réussite de ce projet. C'est pourquoi, une grande campagne de sensibilisation sera engagée durant les prochains mois afin de transmettre les bonnes pratiques aux plus grands nombre notamment à travers les ambassadeurs du tri. Chaque poubelle jaune du territoire sera également équipée d'un autocollant rappelant les nouvelles matières recyclables. Le Guide du Tri, présent dans ce magazine en version détachable, synthétise l'ensemble de ces informations. Si vous avez un doute, n'hésitez pas également à consulter le site www.lysed.fr ou à télécharger l'application "le Guide du Tri" afin de connaître précisément ce qui doit ou non être trié. Soyez sélectif, triez !



UN NOUVEAU CENTRE DE TRI ULTRA-MODERNE pour le recyclage des déchets

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la société VÉOLIA détenait le marché public de valorisation des déchets ménagers recyclables de notre territoire et ce jusqu'au 31 décembre 2022. Le 30 juin 2020, le prestataire a informé notre intercommunalité de sa volonté de mettre un terme à ses activités sur son centre de tri de Rillieux-la-Pape à compter du 31 décembre 2020. Une contrainte apparente que l'exécutif communautaire a souhaité transformer en opportunité. La Com Com LYSED a donc lancé une procédure de consultation afin de sélectionner un nouveau prestataire. Dans une volonté commune d'amélioration de la performance de recyclage, c'est le centre de tri "TRIVALO Rhône-Alpes" de la société PAPREC située à Chassieu qui a été sélectionné comme prestataire pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2022. Inaugurée en novembre 2019, cette usine flambant neuve est l'un des équipements les plus performants et les plus importants du groupe PAPREC en France. Sur une superficie de 11 900 m² et une capacité de recyclage par an de 60 000 tonnes, cet équipement

ultra-moderne est doté des dernières technologies de pointe comme des cribles balistiques et des machines de tri optique. Grâce à cette nouvelle usine à haute performance, notre collectivité a pu s'engager dans une démarche de simplification des gestes de tri grâce à un élargissement des matières collectées dans le recyclage.



NOV 2019
INAUGURATION DE
L'USINE DE RECYCLAGE

11 900 M²
DE SUPERFICIE




60 000
TONNES/AN
DE CAPACITÉ DE
RECYCLAGE

TRÈS HAUT DÉBIT :

l'ensemble du territoire intercommunal éligible dès 2024

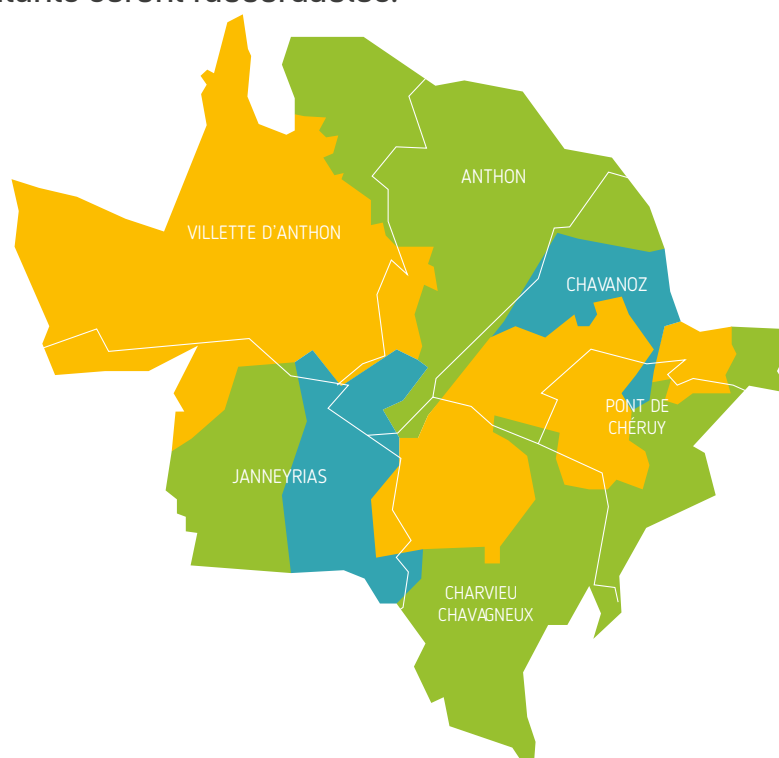
Depuis 2014, la Communauté de Communes collabore avec le Département de l'Isère pour l'installation du Très Haut Débit (THD) sur tout son territoire. D'ici fin 2024, la totalité des habitants seront raccordables.

Le Très Haut Débit est un accès à internet extrêmement performant, qui permet d'envoyer ou de recevoir des données à une vitesse record grâce à la fibre optique. C'est un véritable enjeu d'attractivité du territoire à destination des services publics, des entreprises et des administrés.

 Ouverture progressive de la commercialisation (Vérifier votre adresse)

 Prévisionnel déploiement 2021

 Entre 2022 et 2024



Calendrier de déploiement du Très Haut Débit sur le territoire

UNE COLLABORATION TERRITORIALE...

Afin de réussir cette transition technologique, l'ensemble des collectivités du territoire a collaboré. Le Département porte financièrement le projet et construit la partie structurante du réseau Très Haut Débit comme notamment les 3 nœuds de raccordement optiques (NRO) destinés à abriter les équipements actifs de notre territoire. La Communauté de Communes a investi près d'1 200 000 € dans le projet quand, dans le même temps, les 6 communes du territoire ont apporté un soutien au projet par la recherche de terrains pour héberger les installations, pour l'obtention de permissions de voiries et pour faciliter les relations avec les bailleurs sociaux, gestionnaires d'immeubles et syndicats de copropriété.

... POUR UNE COUVERTURE COMPLÈTE EN 2024

Aujourd'hui, les 3 NRO de notre territoire sont opérationnels et la construction des réseaux de fibre structurants est achevée. D'ici la fin de l'année 2021, toutes les zones d'activités économiques ainsi que les services publics du territoire seront desservis par la fibre optique grâce à 4 000 prises déployées. À l'horizon 2024, l'ensemble des administrés de la Com Com LYSED sera éligible à la fibre.

Plus d'infos

Testez votre éligibilité sur le site de la Communauté de Communes
www.lysed.fr ou www.iserefibre.fr

ASSAINISSEMENT : 10 millions d'investissement pour une unification au 1^{er} janvier 2023

Pour répondre aux exigences réglementaires, anticiper l'évolution de la population sur notre territoire dynamique et améliorer la qualité des cours d'eau, l'intercommunalité et les communes concernées se sont engagées dans un important programme de travaux : projet d'extension, réhabilitation des réseaux et de la station d'épuration. Ces investissements préfigurent le transfert de la compétence "assainissement" des communes vers l'intercommunalité à compter du 1^{er} janvier 2023.



Dès 2016, une partie de la gestion de l'assainissement a intégré les statuts de la Communauté de Communes Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné (LYSED) suite à la dissolution du SIVOM de Pont-de-Chéruy. Le Président, Gérard DÉZEMPTÉ et le Conseil communautaire ont repris le dossier en main en entamant les démarches d'obtention d'un arrêté d'autorisation d'exploiter la station d'épuration, caduque depuis 2008. Ce nouvel arrêté impliquait notamment d'importants travaux de mise en conformité des réseaux communaux.

10 MILLIONS D'EUROS BIENTÔT INVESTIS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES...

La Com Com LYSED va engager dès 2022, près de 10 millions d'euros de travaux qui vont financer notamment :

1. l'extension de la station d'épuration : construite en 1991 à Chavanoz, elle obtient de bons rendements épuratoires mais est mise en difficulté en période de forte pluie où les volumes sont trop importants pour sa capacité hydraulique et perturbe son bon fonctionnement entraînant

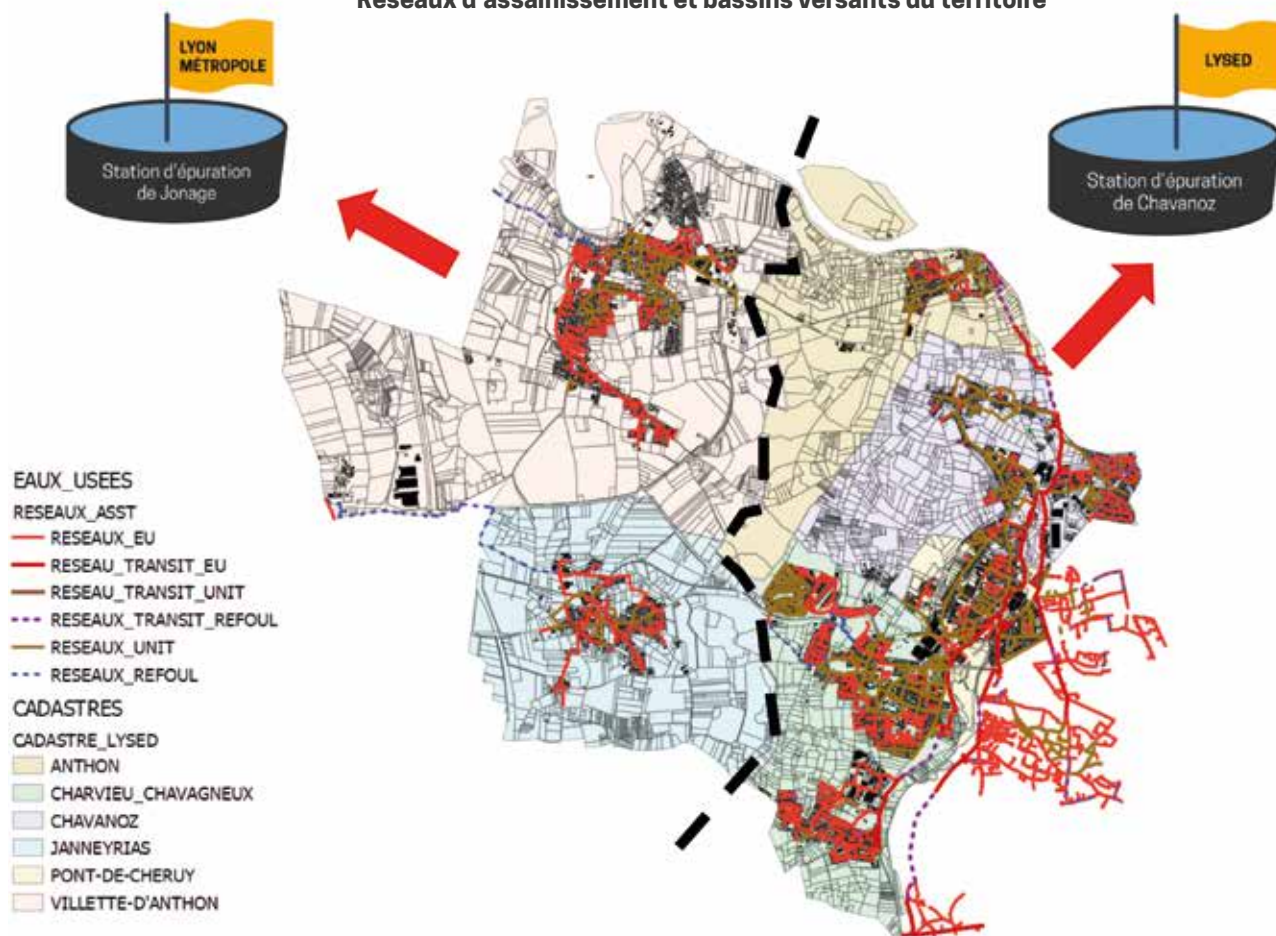
le déversement d'eaux usées dans la Bourbre et le Rhône. Les travaux d'extension permettront de traiter les effluents de 40 000 équivalents habitants, contre 27 000 actuellement.

2. la création d'un bassin d'orage : l'ensemble des réseaux convergent dans le quartier du Bouchet à Chavanoz. Afin de stocker les effluents pendant les épisodes de forte pluie, c'est un bassin de 3 200 m³ qui sera créé afin d'assurer le bon fonctionnement du réseau.

3. des travaux sur le réseau intercommunal : afin d'accompagner l'ensemble de ces réhabilitations un redimensionnement de canalisations et le renforcement des postes de relevage de Tignieu-Jamezyeu et de Pont-de-Chéruy (où convergent les effluents de Charvieu-Chavagneux) sont programmés.



Réseaux d'assainissement et bassins versants du territoire



... ET PLUSIEURS MILLIONS PAR LES COMMUNES

D'importants travaux de mise en conformité des réseaux de collecte des eaux usées ont déjà été réalisés par les communes d'Anthon, de Charvieu-Chavagneux, de Chavanoz et de Pont-de-Cheruy. Pour ce qui concerne les communes de Janneyrias et de Villette d'Anthon, reliées aux réseaux de Lyon Métropole, d'importants travaux d'assainissement ont également été réalisés et sont actuellement en cours pour permettre d'une part la mise en séparatif des réseaux de collecte des eaux usées et, d'autre part répondre aux mêmes exigences sur le traitement des eaux usées.

1 TERRITOIRE, 2 ZONES DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES :

➡ les eaux usées des communes de Janneyrias et de Villette

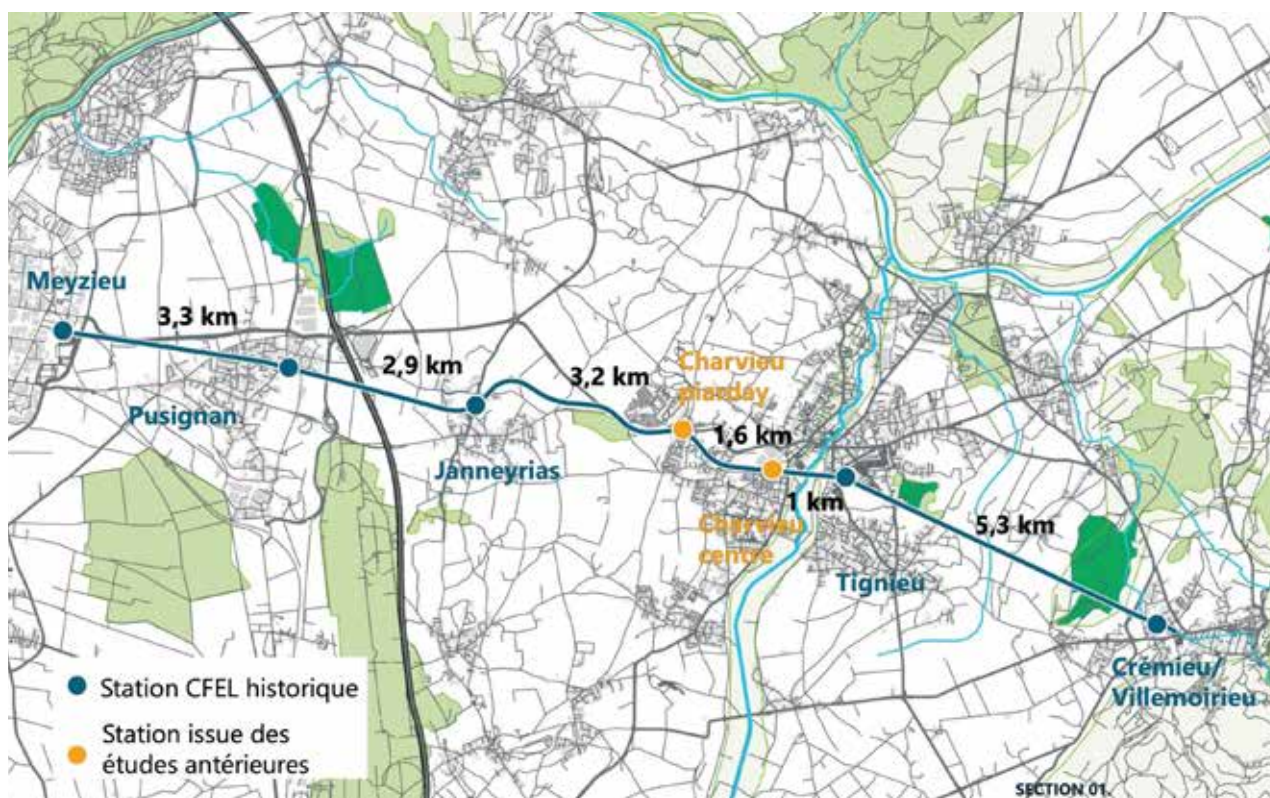
d'Anthon sont traitées par la station d'épuration de Jonage gérée en régie par la Métropole de Lyon.

➡ les eaux usées des communes de Anthon, de Chavanoz, de Charvieu-Chavagneux, de Pont-de-Cheruy et de Tignieu-Jameyzieu sont traitées par la station d'épuration de Chavanoz.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES UNIQUE COLLECTIVITÉ COMPÉTENTE EN 2023

À compter du 1^{er} janvier 2023, la Communauté de Communes LYSED sera normalement l'entité organisatrice des services de distribution de l'eau, de l'assainissement collectif et non collectif sur les 6 communes de son territoire. Elle deviendra l'interlocutrice unique autant vis-à-vis des prestataires que des usagers du territoire. Dès la reprise

complète de la compétence, la Communauté de Communes engagera la vérification de tous les branchements d'eaux usées afin de s'assurer de leur bon raccordement au réseau de collecte. La Com Com LYSED aura également l'obligation de faire converger progressivement les tarifs sur l'ensemble de son territoire pour tendre vers un niveau de service harmonisé auprès de tous les abonnés. C'est pourquoi, le 8 octobre, le Conseil communautaire a adopté le lancement de la réalisation d'un schéma directeur intercommunal d'eau et d'assainissement afin que l'intercommunalité puisse disposer rapidement d'un programme de travaux d'investissement hiérarchisé sur le territoire pour les prochaines années.



TRAM-TRAIN : la fin d'une arlésienne pour 2027 !

Après plus de 30 ans d'attente, le projet de transport en commun reliant le territoire de la Communauté de Communes à la Métropole de Lyon est sur les rails. Aujourd'hui, piloté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'objectif de relier le Nord-Isère au cœur de Lyon en moins d'une heure n'a jamais été aussi proche d'aboutir.

Les axes entre le Nord-Isère et la Métropole de Lyon sont congestionnés matin et soir. Avec 15 000 déplacements/jour vers Lyon-Villeurbanne et l'augmentation des flux qui va se poursuivre avec l'accroissement de la population, il y a une impérieuse nécessité de proposer une alternative à la voiture individuelle afin de répondre aux besoins de mobilité pendulaire et aux enjeux de qualité de l'air.

LA RÉHABILITATION DE LA VOIE DE L'EX CFEL.

Depuis 2006, la voie de l'ex Chemin de Fer de l'Est de Lyon (CFEL) a été réhabilitée et est utilisée sur 15 km par le Tram T3 qui relie la gare de Lyon Part-Dieu à la zone industrielle de Meyzieu en 25 min ainsi que par le Rhône Express qui relie le cœur de Lyon à l'aéroport Saint-Exupéry en moins de 30 min. Prolonger la réhabilitation de la ligne sur 17 km

entre Meyzieu et Crémieu, est aujourd'hui la meilleure option pour notre territoire afin de désengorger le trafic routier. Une ligne préservée par le Président, Gérard DÉZEMPTÉ, dans les années 90, qui avait anticipé l'importance de cet axe dans le futur de notre territoire en empêchant la cession à chaque commune traversée des parcelles d'emprise de l'ex CFEL par le Département de l'Isère.

UN PROJET PILOTÉ PAR LA RÉGION.

Depuis la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) du 24 décembre 2019, les Communautés de Communes sont compétentes localement afin de proposer une offre de services de mobilités alternatives à l'usage individuel de la voiture. Consciente des limites de son intervention sur un projet de territoire aussi structurant, la Communauté de Communes a fait le choix de transférer cette compétence à la Région afin de permettre au projet de "Tram-Train" d'aboutir le plus rapidement possible.

UN TRAMWAY OU UN BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE (BHNS) ?

La Région Auvergne-Rhône-Alpes, désormais unique autorité organisatrice en matière de transport sur le territoire, étudie trois scénarios :

1. un tramway en accès direct jusqu'à La Part-Dieu.
2. un tramway en correspondance à Meyzieu avec le tram T3.
3. un Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) en correspondance à Meyzieu avec le tram T3.



UN BUDGET CONSÉQUENT MAIS NÉCESSAIRE.

Au final, ce sont près de 120 millions d'euros que les co-financeurs publics devront investir dans les infrastructures quel que soit le scénario choisi. À cela devra s'ajouter une enveloppe budgétaire de fonctionnement annuelle de l'ordre de 6 à 8 millions d'euros.

SIX STATIONS POUR DESSERVIR LE TERRITOIRE.

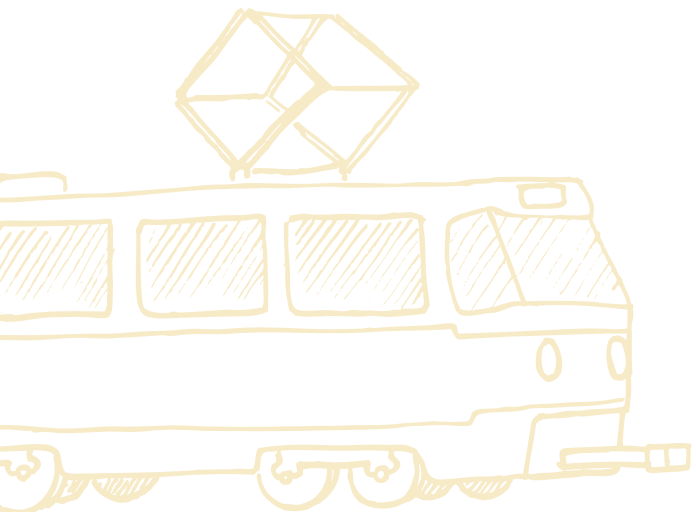
Ce sont aujourd'hui, 6 dessertes qui sont prévues sur l'ensemble du tracé entre Meyzieu et Crémieu :

- Pusignan
- Janneyrias
- Charvieu Piarday
- Charvieu Centre
- Tignieu Collège
- Crémieu Gare

Ces stations deviendront de véritables pôles d'intermodalités permettant à chaque habitant de notre territoire d'être connecté à ce nouvel axe de transport grâce à des parcs relais et des pistes cyclables.

DES INCONNUS À ÉCLAIRCIR MAIS UNE ÉCHÉANCE.

Il est évident que de nombreux points sont encore à lever afin que le projet aboutisse. La faisabilité technique, la localisation des parkings relais sur l'agglomération, la clé de répartition entre les financeurs publics, le prix du billet, les capacités et le cadencement des rames, sont autant d'inconnus qu'il va falloir éclaircir dans les prochains mois. Malgré cela, jamais notre territoire n'a été aussi proche de voir aboutir cette arlésienne annoncée par la Région pour 2027.





UNE LIGNE DE TRAMWAY entre Lyon et notre territoire en 1913

Il y a plus d'un siècle, la ligne 16 de la Compagnie Omnibus et Tramways de Lyon (OTL) permettait à notre territoire d'être relié directement au centre de Lyon.

Le 27 septembre 1913, l'OTL inaugura le prolongement de sa ligne de tramway entre Jons et Pont-de-Chéruy. La ligne 16 ouverte dès 1907 reliait à l'origine Bellecour à Meyzieu avant d'être prolongée, par tronçons, pendant près de 14 ans jusqu'au pont de Sault-Brénaz dans l'Ain.

UNE TRAVERSÉE EN TRAMWAY DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

L'axe principal de la ligne 16 sur notre territoire était la route départementale 55 (RD55). Après une traversée de Villette-d'Anthon, la ligne bifurquait route de Lyon afin de relier la 1^{ère} desserte à Anthon avant de redescendre vers la RD55 par le chemin de Revois. Elle desservait ensuite Chavanoz par la rue Joseph Mouraret pour arriver à la station de Belmont. Après la traversée de la Bourbre, la ligne descendait le long de la rive droite de la rivière afin de rejoindre le centre de Pont-de-Chéruy.

LA PLUS LONGUE LIGNE DE TRAMWAY DE L'OTL

Véritable ligne de chemin de fer secondaire interurbain d'une longueur record de 61 km, elle possédait des correspondances avec la ligne de la Compagnie des Chemins de Fer de l'Est de Lyon (CFEL) entre Lyon et Saint-Genix-d'Aoste. Les dessertes de voyageurs ne prennent fin qu'en 1932, avant qu'un arrêté préfectoral ne mette un terme à l'exploitation de la ligne dans le département.

Depuis 1932, notre territoire était orphelin de desserte vers Lyon. Heureusement, dès 2019, Laurent Wauquiez, Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes, a décidé de relancer un projet de transport en commun entre la Com Com LYSED et la métropole lyonnaise, en concertation avec les élus et les collectivités concernées, conseils départementaux, du Rhône et de l'Isère, communes et intercommunalités. En 2027, notre territoire sera à 30 min du cœur de Lyon.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné

- 📍 4, Avenue Alexandre Grammont
38230 CHARVIEU-CHAVAGNEUX
- ☎ 04 72 46 19 80
- 🌐 www.lysed.fr
- 📱 @ComComLysed

Horaires d'accueil :
 > Du lundi au vendredi
 9h - 12h
 13h30 - 17h



DÉCHÈTERIE DE CHARVIEU-CHAVAGNEUX

- 📍 Route de Vienne,
Lieu dit "Le Plan"

DÉCHÈTERIE ET DONNERIE DE VILLETTE D'ANTHON

- 📍 2 impasse des Perles
(anciennement Rue des Diamants)

Horaires d'ouverture

(du 2 novembre 2021 au 31 mars 2022) :

- > Lundi, mercredi, vendredi et samedi :
10h - 12h puis 14h - 17h
- > Mardi et jeudi : 14h - 17h

(du 1^{er} avril au 31 octobre 2022)

- > Lundi et mercredi : 10h - 12h puis 14h - 18h
- > Mardi et jeudi : 14h - 18h
- > Vendredi et samedi : 10h - 12h puis 14h - 19h



L'accès à nos déchèteries est automatisé par une barrière qui ne s'ouvre que lorsqu'elle a reconnu la plaque d'immatriculation d'un véhicule dûment et préalablement enregistré dans notre base de données.

Pour vous inscrire 2 possibilités :

- > Soit par internet, sur le site www.lysed.fr
- > Soit par courrier, via le formulaire papier disponible en téléchargement sur notre site internet, à l'accueil d'une des 6 mairies ou dans les locaux de la Communauté de Communes Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné (LYSED).

À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2022, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT



EMBALLAGES
EN MÉTAL



TOUS LES PAPIERS,
BRIQUES ET EMBALLAGES
EN CARTON



BOUTELLES ET
FLACONS EN
PLASTIQUE



NOUVEAU



TOUS LES AUTRES
EMBALLAGES EN
PLASTIQUE